

**ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE COMPLÉTÉ PAR LE(S) PARENT(S),
FAMILLE, AMIS ET/OU LE CAUTIONNEUR
ANNEXE AU CONTRAT DE BAIL ENTRE L'ENSAM Centre de Châlons-en-
Champagne dénommé aussi Campus de Châlons-en-Champagne et
NOM, PRENOM (1)**
ACTE SOUS SEING PRIVE

Au vu des articles 2292 et suivants du code civil,

Je soussigné(e),

• **Pour les personnes physiques:**

NOM * :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Profession ou emploi :

Nom et adresse de l'employeur :

• **Pour les personnes morales :**

Désignation légale de l'organisme :

Statuts :

Prénom, nom du représentant légal de l'organisme :

Personne habilitée par les statuts de l'organisme à signer le présent acte de caution solidaire :

Déclare par la présente me porter caution solidaire, avec renonciation aux bénéfices de discussion, en garantie de toutes les sommes (loyer principal, réparations locatives et dégradations et éventuels frais de procédure) qui pourront être dues au titre de l'engagement de location portant sur le logement faisant l'objet du contrat joint, situé dans la résidence ENSAM du Campus de Châlons-en-Champagne, 3 rue de la Rochefoucauld 51000 Châlons-en-Champagne de Mme ou M.

..... prenant effet du.....jusqu'au (1), dans la limite de 1250 euros.

Mention à recopier intégralement par le signataire, de sa main

« Je soussigné (e) (NOM, prénom) me porte caution solidaire jusqu'au (date de fin du bail) dans la limite de mille deux cent cinquante euros (1250 €) cumulés pour le paiement du loyer principal ainsi que des charges locatives, dégradations et réparations locatives et éventuels frais de procédure, ces obligations résultant du bail sus visé. Je reconnais expressément avoir reçu copie du dit contrat de location. Je confirme avoir parfaite connaissance de la nature et de l'étendue de mon engagement. Je confirme avoir parfaite connaissance du fait que l'arrivée à terme a seulement pour effet de limiter mon obligation aux dettes nées avant l'échéance du (date de fin du bail). Je réglerai les sommes dues dans un délai de huit jours, après le terme de la mise en demeure adressée au débiteur et restée infructueuse.

